

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2025

---

RÉFORMER LE MODE D'ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE PARIS ET DES  
CONSEILS MUNICIPAUX DE LYON ET MARSEILLE - (N° 451)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL44

présenté par  
M. Mattei, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« son »

le mot :

« l' ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel